



## **NATIONAL FIRST CLASS 8**

**La Trinité-sur-mer - 23 au 29 Octobre 2004**

### **AVIS DE COURSE**

#### **1. ORGANISATION**

Le championnat « National First Class 8 » est organisé par la Société Nautique de la Trinité-sur-mer et l'Association First Class 8 en Baie de Quiberon du 23 au 29 Octobre 2004, sous l'égide de la Fédération Française de Voile.

#### **2. PARTICIPATION**

Les First Class 8 admis à participer doivent être en règle avec l'Association First Class 8 et posséder un certificat de jauge valide. Ils doivent avoir à leur bord l'équipement de sécurité requis par les règles de classe, (armement en 5<sup>ème</sup> catégorie de navigation) et une VHF.

#### **3. RÈGLEMENT**

- a) Les épreuves sont régies par les Règles de Course à la Voile 2001-2004, les prescriptions FFV, (en particulier licences obligatoires), les règles de classe, le présent avis de course et les Instructions de Course, ces dernières prévalant sur tous les autres.
- b) L'épreuve se court en catégorie C (annexe 1, section II des RCV 2001-2004).

#### **4. INSCRIPTIONS**

Frais de participation :

- frais d'inscription: 160 € (**Ces frais seront majorés de 20 € pour une inscription après le 15 Octobre**)
- frais de mise à l'eau, mâtage : 16 €
- frais de mise à terre, démâtage : 16 €

Pour un remboursement suite à une annulation d'inscription jusqu'au 20 Octobre, le club conservera la somme de 20 euros pour frais administratifs. Après cette date, les frais ne seront pas remboursés (sauf en cas de force majeure).

#### **5. PROGRAMME**

Samedi 23 Octobre :

- à partir de 09h00 : mise à l'eau des bateaux, jauge, accueil des équipages, confirmation des inscriptions, vérification des licences FFV, remise des Instructions et flammes de Course.
- entraînement libre

Dimanche 24 Octobre :

- à partir de 10h00 : mise à l'eau des bateaux, jauge, accueil des équipages, confirmation des inscriptions, vérification des licences FFV, remise des Instructions et flammes de Course.
- 14h30 : briefing à la SNT
- 16h00 : mise à disposition pour une course d'entraînement
- 19h00 : Cocktail de bienvenue à la SNT

### Lundi 25 Octobre

- 09h00 : ouverture des émargements
- 10h30 : mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- Soirée libre

### Mardi 26 Octobre

- 09h00 : ouverture des émargements
- 10h30 : mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- 20h00 : Buffet campagnard offert par la classe

### Mercredi 27 Octobre

- 09h00 : ouverture des émargements
- 10h30 : mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- Assemblée Générale 2004

### Jeudi 28 Octobre

- 09h00 : ouverture des émargements
- 10h30 : mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- 20h00 : Dîner des équipages

### Vendredi 29 Octobre

- 09h00 : ouverture des émargements
- 10h30 : mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- Pas de départ après 14h00 - grutage
- 17h30 : proclamation des résultats et remise des prix à la SNT

## **6. PARCOURS**

Les parcours seront de type « banane », et côtiers.

## **7. RESPONSABILITÉ DES CONCURRENTS**

Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

Les chefs de bord sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques pouvant arriver à leur bateau ou à l'équipage. Il leur appartient de contracter toutes les assurances nécessaires.

L'inscription du voilier implique, en ce qui concerne l'application et l'interprétation des textes des documents cités au paragraphe 3 de l'Avis de Course et le règlement des litiges y afférent, renonciation à toute voie de recours autre que celles prévues par les RCV.

## **8. SYSTÈME DE CLASSEMENT**

Le Système de Points à Minima décrit à l'article 4 de l'Annexe A des RCV sera appliqué. Le Classement Général sera effectué en retirant la plus mauvaise course si au moins 4 courses sont courues et validées, et les deux plus mauvaises si au moins 8 courses sont courues et validées.

Le championnat sera validé si au moins trois courses sont courues et validées. Le nombre maximum de courses programmées est de douze.

Les ex aequo seront départagés par l'application de l'article 8 de cette même annexe A.

## **9. ACCUEIL DES BATEAUX**

Les concurrents pourront bénéficier de places de port gratuites du 21 Octobre au 1<sup>er</sup> Novembre. Pour une réservation avant ou après ces dates, contacter directement la Capitainerie.

Les pontons A (intérieur) et B près de la SNT seront réservés aux concurrents.

Les manutentions seront effectuées par la grue électrique du port sous le contrôle d'un responsable de la SNT. Pour bénéficier du meilleur tarif (16 € par manutention, 32 € l'aller-retour), vous devrez contacter la SNT au plus tard le 20 Octobre pour organiser les rendez-vous. Sans rendez-vous, le tarif normal d'un aller-retour sera appliqué (133 €).

## **10. CONTACTS UTILES**

Pour toute information complémentaire vous pouvez joindre :

Secrétariat Course SNT 02 97 55 73 48 ; e-mail : [mv@snt-voile.org](mailto:mv@snt-voile.org)

Office de Tourisme 02 97 55 72 21, e-mail : [tourisme@ot-trinite-sur-mer](mailto:tourisme@ot-trinite-sur-mer)

Capitainerie 02 97 55 71 49, e-mail : [trinite-sur-mer@wanadoo.fr](mailto:trinite-sur-mer@wanadoo.fr)

Patrick RICCI, Président de la Classe 01 55 96 67 46, e-mail : [patrick.ricci@wanadoo.fr](mailto:patrick.ricci@wanadoo.fr)